Sept terroristes se rendent à Tamanrasset

Page 5

AFFAIRE DES 701 KILOS DE COCAÏNE

Quatre magistrats impliqués

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6115 - JEUDI 21 JUIN 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ACADÉMIE DE LA LANGUE AMAZIGHE

Le projet de loi présenté à l'APN

Page 2

AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

LES SUJETS JUGÉS ABORDABLES



Adel S./LJI

Après plusieurs mois d'efforts, plus de 700 000 candidats ont entamé, hier, les deux premières épreuves du baccalauréat. Le premier jour, qui s'est déroulé sans incidents particuliers, a été marqué par une forte perturbation d'Internet. Le ministère de l'Education a employé les grands moyens pour empêcher toute fuite de sujets.

Page 2

NOUVELLE INSTRUCTION DE LA BANQUE D'ALGÉRIE



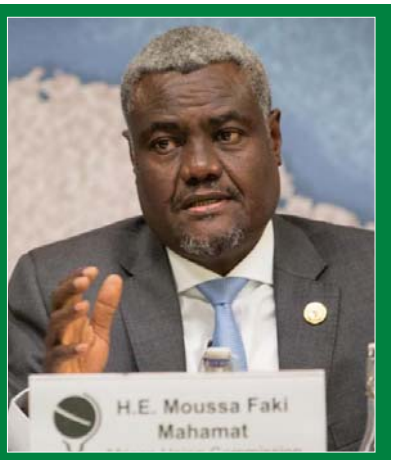
DES ASSOUPLISSEMENTS POUR LES COMPTES DEVISES

Page 4

A LA VEILLE DU SOMMET DE L'UA

FAKI MAHAMAT DANS LES CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ACADÉMIE DE LA LANGUE AMAZIGHE

Le projet de loi présenté à l'APN



LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a présenté, hier devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe.

Lors de sa présentation, le ministre a affirmé que ce projet de loi, élaboré en vertu de l'article 4 de la Constitution pour fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Académie, constitue «l'autorité de référence pour les questions liées à la langue amazighe».

Cette instance, dont siège sera à Alger, est une institution nationale à caractère scientifique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée auprès du Président de la République.

Ce projet de loi organique fixe les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie dont les missions seront réalisées avec l'aide de tous les partenaires concernés, notamment les institutions nationales et les associations qui activent dans le domaine de la promotion et du développement de la langue amazighe.

En outre, la composante de cette institution, «au profil exclusivement scientifique», garantit son statut d'autorité de référence en la matière conférant ainsi à ses travaux un caractère académique, neutre et impartial basé sur l'apport d'experts et des compétence scientifiques avérées.

L'Académie a pour mission «de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence.

Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision d'interprétation et de la traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe visant à préserver le patrimoine lié à la mémoire nationale outre la publication des résultats des travaux de l'Académie dans des revues et des publications périodiques tout en assurant leur édition».

L'Académie est composée de 50 membres au plus désignés et nommés par décret présidentiel et choisis parmi les experts et compétences avérées dans les domaines des sciences en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes. Le président de l'Académie est également nommé par décret pour un mandat de quatre ans, il a, entre autres, missions «la présentation d'un rapport annuel au président de la République après son adoption par le Conseil de l'Académie».

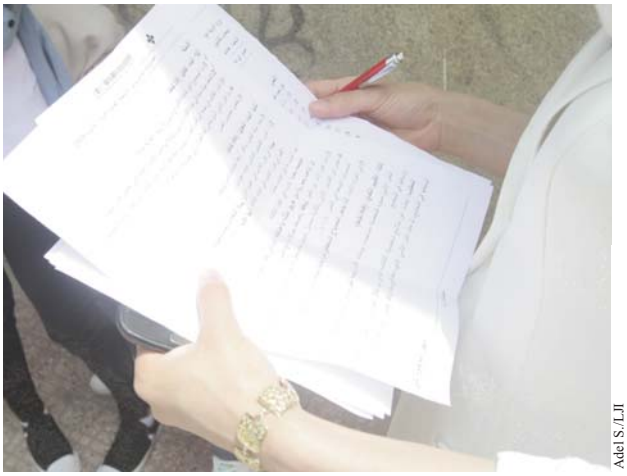
M.B.

AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

Les sujets jugés abordables

Après plusieurs mois d'efforts, plus de 700 000 candidats ont entamé, hier, les deux premières épreuves du baccalauréat. Le premier jour, qui s'est déroulé sans incidents particuliers, a été caractérisé par une forte perturbation d'internet. Le ministère de l'Education a employé les grands moyens pour empêcher toute fuite de sujets.

Cependant, quelques informations ont circulé sur les réseaux sociaux faisant état d'une fuite de sujets dix minutes à peine après la remise en fonction du réseau internet. Il s'agit de sujets de la langue arabe qui ont circulé sur Facebook via le groupe « bac 2018 Yes We Can». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui a donné le coup d'envoi depuis la wilaya de Tébessa, a indiqué que cet incident est sans importance vu que les élèves étaient déjà dans les classes d'examen, soulignant qu'une enquête sera ouverte par la commission sectorielle travaillant sous l'égide du ministère de la Justice pour identifier les initiateurs de cet acte. Hier donc, les candidats se sont rendus aux centres d'examen avec l'espoir de tomber sur des sujets abordables. Cette journée a été marquée par une surveillance stricte pour empêcher toute triche. Les cartables, les sacs et les téléphones portables ont été confisqués à l'entrée principale des centres. Aux lycées Ibn Nass et El Idrissi, sis place du 1er-Mai à Alger, les candidats de la série langues étrangères et philosophie, qui ont subi dans la matinée l'épreuve de langue arabe, se sont montrés, dans leur quasi-totalité, satisfaits du travail qu'ils venaient d'accomplir. À la sortie du lycée Ibn Nass, la joie se lisait, en effet, sur les visages des candidats. L'épreuve de langue arabe était jugée abordable et conforme aux programmes dispensés durant l'année scolaire. C'est donc une bonne ambiance qui a régné en ce premier jour des épreuves aux abords de ce centre où des parents impatients ont assailli les premiers candidats à sortir de questions. « Le sujet de langue arabe était abordable. Personnellement je n'ai pas trouvé de difficultés à l'aborder. Nous avions deux sujets au choix. J'ai choisi la poésie de Ahmed Chaouki que j'ai trouvé abordable, voire facile », nous confie une candidate à sa sortie du centre d'examen El Idrissi. Sa copine, quant à elle, a préféré



Adel S./LJI

traiter le texte. « Je me suis bien préparée à ce genre de texte. Donc je n'ai pas hésité à l'aborder. C'était facile, j'ai oublié juste une question sur deux points », a-t-elle souligné.

Il est à rappeler que le nombre de candidats aux besoins spécifiques avoisine les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. Quelque 260 000 encadreurs sont mobilisés dans les centres d'examen, de regroupement, de codage et de correction pour le bon déroulement des épreuves. Plus de 4 390 détenus subiront les épreuves du baccalauréat dans 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale. Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale a indiqué la veille de l'examen que les mesures prises lors des précédentes sessions seront reconduites cette année : possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière et octroi de 30 minutes supplémentaires à la fin du temps imparti pour chaque épreuve. Le ministère a annoncé, à ce propos, qu'il appliquera les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir l'interdiction pour les candidats, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif d'introduire téléphone portable, smartphone, tablette, écouteurs et tout objet connecté dans les salles d'examen pour prévenir tout risque de fraude. Pour assurer la sécurité des centres d'examen et un déroulement dans le calme et la sérénité des épreuves, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis sur pied un plan spécial en coordination avec le ministère de l'Education nationale. Il est ainsi prévu « la sécurisation des centres d'examen et leur environnement à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen.

Lynda Louifi

SELON LES PROPOS DE RAOUIA DEVANT LES DÉPUTÉS

Nette amélioration du recouvrement fiscal

LE RECOUVREMENT fiscal a enregistré une hausse de 18 % durant les quatre premiers mois de 2018, par rapport à la même période de 2017, réalisant une nette amélioration qui réduira les pressions du financement du trésor public, a indiqué avant hier le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.

Répondant aux interrogations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de Loi de finances complémentaire (LFC 2018) au terme d'une séance-débat qui s'est prolongée tard dans la soirée et qui a été marquée par 140 interventions, M. Raouia a indiqué que les recettes de la fiscalité (pétrolière et ordinaire) ont atteint 2.155 milliards de DA entre janvier et fin avril 2018 contre 1.829 milliards de DA durant les quatre premiers mois de 2017 (+18%).

Commentant ces chiffres, le ministre a affirmé que, «ce niveau de recouvrement fiscal, engendrera un recul proportionnel dans le déficit budgétaire, ce qui réduira les pressions liées au financement du trésor public durant les premiers mois de 2018». En réponse aux députés qui ont demandé au ministère de renforcer les mesures du recouvrement fiscal, M. Raouia a affirmé que son département œuvrait dans ce sens. Il a cité à titre d'exemple que le contrôle des données visant à s'assurer de la véracité des déclarations fiscales et de la précision des comptes a permis l'examen de 52.000 dossiers en 2017 et l'enregistrement d'un coût de constat estimé à 90 milliards de DA.

Concernant la levée du gel sur les projets d'investissement, le ministre a rappelé que cette mesure a concerné des projets d'une valeur globale de 600 milliards de DA parmi des projets estimés à 2.800 milliards de DA qui avaient été gelés en raison de la situation financière difficile du pays due à la chute des cours du pétrole.

Il a rappelé la levée du gel sur des opérations d'un capital de 25 milliards DA parmi des opérations de 62 milliards DA qui avaient été gelées.

Sur le total de ces opérations, la levée du gel a concerné 1.425 opérations dans le secteur de l'éducation, 217 opérations dans le secteur de la santé et 159 opérations dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Evoquant l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sur les véhicules fabriqués localement, une exonération que le projet de loi propose d'annuler, le ministre a estimé que «cette exonération n'a plus sa raison d'être, étant donné que les importations des véhicules sont soumises au régime des licences».

Il a affirmé que «la réimposition de cette taxe appuiera la fabrication des véhicules en Algérie qui a enregistré le montage 110.000 véhicules en 2017», ajoutant qu'il «est prévu le montage de 170.000 véhicules en 2018 dont la majorité (90%) sont des véhicules touristiques».

Selon les prévisions du ministre, l'imposition de cette taxe -la proposition du gouvernement que rejettent la majorité des députés intervenants- ne fera pas augmenter les prix des véhicules mais se limitera uniquement à faire baisser les marges de bénéfice des producteurs.

M.B.

A LA VEILLE DU SOMMET DE L'UA À NOUAKCHOTT

Faki Mahamat dans les camps des réfugiés sahraouis

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a entamé mardi dernier une visite de trois jours dans les camps des réfugiés sahraouis.



Le Commissaire africain a été reçu à l'aéroport de Tindouf par le ministre délégué sahraoui chargé de l'Afrique, Hamdi Khalil Mayara, accompagné du directeur du protocole sahraoui, Mohamed Cheikh Mohamed Lahbib, de l'ambassadeur sahraoui en Ethiopie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Lamine Baali.

Des entretiens bilatéraux ont eu lieu dans la même soirée entre Faki et le ministre des Affaires étrangères Sahraoui Mohamed Salem Ould Salek pour amener les deux parties en conflit, en l'occurrence le Maroc et le Front Polisario, à entamer des négociations en vue d'arriver à une solution définitive conformément aux décisions de l'UA et de l'ONU. Ces décisions stipulent l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué Mayara.

Par la même occasion, le commissaire africain a rencontré hier le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et SG du Front Polisario, Brahim Ghali.

Il est prévu également que le président de la Commission de l'UA rencontrera, durant cette visite, des responsables sahraouis et des représentants de la société civile sahraouie et recevera d'un accueil populaire au camp des réfugiés sahraouis «Ouserd».

Il effectuera en outre des visites dans quelques institutions sahraouies selon l'agenda de la visite.

Cette visite s'inscrit, rappelons-le, dans le cadre de la concertation avec les autorités sahraouies sur la mise en œuvre de la décision du dernier sommet de l'UA sur la cause sahraouie, et la présentation d'un exposé exhaustif au sommet Nouakchott, prévu les 1er et 2 juillet sur le dossier du Sahara occidental.

«L'Etat sahraoui est membre fondateur de l'UA, et le Maroc est appelé à se conformer à la légalité internationale et à accepter les résolutions du dernier sommet africain», a souligné le ministre délégué sahraoui chargé de l'Afrique.

Se disant optimiste, Mayara a précisé que le président de la Commission de l'Union africaine présentera un rapport au prochain sommet qui débattra de la question sahraouie.

Il est prévu par ailleurs que l'émissaire onusien pour le Sahara occidental, Horst Kohler, effectuera à la fin du mois juin une nouvelle tournée dans la région. L'objectif est de relancer le processus des négociations pour le règlement du conflit du Sahara occidental à l'arrêt depuis 2012, selon des sources onusiennes proches du dossier.

Le deuxième déplacement diplomatique de Kohler dans la région, prévu pour la dernière semaine de juin, comprendra quatre étapes qui devraient le conduire à Alger, Tindouf, Nouakchott et Rabat, précise la même source, en attendant que l'agenda de ladite tournée soit arrêté de manière officielle.

Des démarches sont en cours pour fixer les dates de cette visite avec les parties concernées, affirment les mêmes sources.

Aziza Mehdid

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Vers un nouveau pacte mondial

LE MONDE a célébré hier la Journée mondiale des réfugiés dans un contexte marqué par l'intensification des conflits armés et crises politiques qui ont donné lieu à des dizaines de millions de personnes déracinées à travers les quatre continents, une situation qui a poussé la communauté internationale à réfléchir à un nouveau pacte mondial sur les réfugiés, bientôt adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Avec l'éclatement, la récurrence, la persistance et l'intensification des conflits, 68,5 millions de personnes (hommes, femmes et enfants) ont fui leur domicile à travers le monde durant l'année 2017. Neuf sur dix d'entre elles se trouvent dans leur propre pays ou des pays voisins et l'impact est colossal : sur les réfugiés eux-mêmes et sur les communautés qui leur ouvrent les portes.

«Nous sommes à un tournant décisif où la bonne gestion des déplacements forcés à travers le monde exige une approche nouvelle et bien plus globale pour que les pays et les communautés ne soient plus laissés seuls face à ces situations», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Filippo Grandi trouve néanmoins espoir dans le fait que des modalités novatrices de prise en charge des crises de réfugiés sont déjà appliquées par quatorze pays et qu'un nouveau pacte mondial sur les réfugiés visant à resserrer la coopération internationale en réponse à ces crises sera prêt pour adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'ici quelques mois.

Les réfugiés qui ont fui leur pays pour échapper aux conflits et à la persécution représentent 25,4 millions, soit un accroissement de 2,9 millions par rapport à 2016 ainsi que la plus forte augmentation jamais enregistrée par le HCR en une seule année.

Sur les 25,4 millions de réfugiés, un peu plus d'un cinquième sont des Palestiniens relevant de la compétence de l'UNRWA. Les autres, qui relèvent de la compétence du HCR, proviennent pour les deux tiers d'entre eux, de cinq pays seulement : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, la Birmanie et la Somalie. L'arrêt des conflits dans l'un de ces pays pourrait largement transformer la situation mondiale des déplacements.

Tout comme le nombre de pays à l'origine des déplacements massifs, le nombre de pays qui accueillent de vastes populations est comparativement faible. Au niveau mondial, la Turquie demeure le premier pays d'accueil de réfugiés en valeur absolue, avec une population de 3,5 millions de réfugiés, principalement des Syriens.

Les nouveaux déplacements sont eux aussi en augmentation, avec 16,2 millions de personnes déracinées durant la seule année 2017, pour la première fois ou de manière répétée, ce qui correspond en moyenne au déplacement d'une personne toutes les deux secondes. Et ce sont les pays en développement qui sont massivement les plus touchés.

S. T.



LORS D'UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE À ALGER

Le HCR salue l'engagement de l'Algérie

LE REPRÉSENTANT du Haut-Commissariat pour les réfugiés en Algérie (HCR), Hamdi Bukhari, a salué hier à Alger la tradition de solidarité active de l'Algérie soulignant la contribution et la mobilisation des donateurs en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés.

«Nous tenons à saluer la tradition de solidarité active de l'Algérie et le peuple algérien et remercions le gouvernement pour l'accueil et la protection accordés aux réfugiés (sahraouis) dans les camps à Tindouf comme en milieu urbain», a déclaré M. Bukhari dans une allocution, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des réfugiés.

Cette journée placée sous le thème «Passer une journée avec les réfugiés», est une occasion importante pour «saluer et souligner la contribution et la mobilisation en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées partout dans le monde», a-t-il ajouté.

Selon M. Bukhari, cette journée vise à donner à chacun les moyens de comprendre la situation des réfugiés et l'impérieux besoin de les protéger et de les accueillir.

La journée, constitue aussi l'occasion de rendre hommage à la force et au courage de plus de 68 millions de personnes qui ont été forcées de fuir la guerre, la persécution et les violences dans le monde.

«Lorsque nous nous arrêtons pour regarder le sort de ces millions de personnes qui ont été contraintes de fuir et qui ne peuvent pas rentrer chez elles en raison de la guerre ou de la persécution, nous pouvons nous demander ce que chacun à notre niveau pouvons faire pour surmonter l'indifférence et la peur, et mieux accueillir ces réfugiés», a souligné le responsable onusien.

La cérémonie de célébration organisée par la délégation du HCR à Alger a été marquée par la présence des représentants d'Agences onusiennes et des missions diplomatiques d'Italie, Ghana, Mexique, Afrique du Sud, Hongrie, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de Corée du Sud.

Le HCR dénombre plus de 68 millions de personnes déracinées à la fin 2017.

Ce chiffre comprend 25 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente d'une décision quant à leur demande d'asile fin 2017, et 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Sur ce total, 16 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année, a-t-on indiqué.

S. T.



NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

Le monopole sur le transport par canalisation de Sonatrach maintenu

LA PRÉPARATION de la nouvelle loi sur les hydrocarbures est basée sur des principes et tient compte des lignes rouges à ne pas transgresser, a affirmé avant-hier le directeur exécutif business et développement, Toufik Hakar, lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour l'année 2017 et sa stratégie SH 2030, devant l'APN.
Ce haut responsable a expliqué que l'élaboration, en cours, de la future loi sur les hydrocarbures «est basée sur des principes et tient compte des lignes rouges à ne pas transgresser, telle la règle des 51/49%, qui ne constitue nullement un obstacle, de l'avis même des partenaires étrangers de Sonatrach», a-t-il indiqué.
Selon lui, le prochain cadre juridique permettra une «clarification» du rôle du ministère de l'Energie, ainsi que de ceux de l'Agence Alnaft et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), ainsi qu'une consolidation du rôle de Sonatrach «en tant qu'acteur économique national» au service du développement du pays, et le «maintien de son monopole» sur l'activité du transport par canalisation.
La future loi permettra, selon Hakar, «la diversification de l'effort contractuel, reconnu dans le monde, comme le partage de production, la procession et le service à risque».
Hakar a expliqué que cette loi sur les hydrocarbures, modifiée cinq fois depuis 2005, a «atteint ses limites», apparaissant notamment à travers le faible taux de réussite des appels d'offre enregistré au cours des dernières années, et la régression de l'activité exploration.
Selon le directeur exécutif des finances, M'hamed Kheroubi, le groupe pétrolier a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 15,97 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de l'année 2018, contre 14 milliards de dollars durant la même période en 2017, soit une augmentation de 14% et a relevé que Sonatrach a également réalisé de janvier à fin mai 2018 un chiffre d'affaires sur le marché national de 129,2 milliards de DA, contre 124,2 milliards de DA durant les cinq premiers mois de 2017, soit une hausse de 4%. S'agissant des recettes à l'exportation, Sonatrach a réalisé 14,8 milliards de dollars jusqu'à fin mai dernier, contre 12,7 milliards au cours de la même période en 2017, soit une augmentation de 17%, a-t-il précisé.
Kheroubi a, par ailleurs, fait savoir que la fiscalité pétrolière avait atteint 1 232 milliards de DA pendant les cinq premiers mois de l'année en cours contre 1 032 milliards de DA durant la même période de 2017, soit une augmentation de 19%.

Hocine Adryen

A LA VEILLE DU SOMMET OPEP-NON OPEP

La révision des quotas provoque des divergences

Le prix du panier de référence du brut de l`Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 71,87 dollars, a indiqué hier cette organisation sur son site Web. Lundi, il était de 71,09 dollars, a précisé la même source.



A quelques jours du sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les prix de l'or noir ont terminé en baisse avant-hier. A Londres, le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 75,08 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 26 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet a reculé de 78 cents pour terminer à 65,07 dollars. Plusieurs réunions des pays membres de l'Opep et de ses partenaires non membres sont prévues dans la capitale autrichienne Vienne. Il s'agit de la 9e réunion du Comité conjoint de monitoring Opep et non Opep (JMMC) à Vienne le 21 juin 2018. Les ministres membres du JMMC examineront le niveau de conformité des 24 pays Opep et non Opep à leurs engagements pris et consignés dans la déclaration Opep-non Opep du 10 décembre 2016.
A noter que le JMMC est composé de quatre pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman). D'autre part, la 174e Conférence ministérielle de l'Opep se tiendra le 22 juin, alors que la 4e réunion ministérielle des pays Opep et non Opep est prévue pour le 23 juin en cours. Selon des analystes, les participants doivent y décider s'ils augmentent ou non la production de l'Opep et de ses dix partenaires, dont la Russie.
L'Arabie Saoudite et la Russie voudraient proposer une augmentation modérée, de 300 000 à 600 000 barils par jour, bien loin du 1,5 million évoqué initialement par Moscou, et proposé de nouveau lundi par l'Equateur, a rapporté l'agence Bloomberg. Cité par l'agence de presse RIA Novosti, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a déclaré samedi dernier que son pays et l'Arabie Saoudite «proposent d'augmenter au troisième trimestre la production de 1,5 million de barils par jour et ensuite de regarder la situation sur le marché». «Nous le proposons seulement pour le troisième trimestre. En septembre, on regarde la situation sur le marché et on décide de la suite», a-t-il continué. «En ce moment, au troisième trimestre, il va y avoir une hausse de la demande, et c'est pour cela que ce genre de propositions sont réellement utiles», a-t-il expliqué.
Cependant, l'Iran, le Venezuela et l'Irak restent opposés à une augmentation de la production, faute d'avoir la capacité de relancer leurs extractions.
De son côté, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, qui prendra part aux réunions de l'Opep et non Opep, a déclaré il y a quelques jours que l'Algérie œuvrera, avec les pays membres de l'Opep et les pays hors Opep, à garantir l'équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers. Il avait également indiqué que des sous-commissions suivaient actuellement de près le marché international et élaboraient des rapports qui seront examinés lors de la réunion de Vienne, à l'effet de prendre une série de mesures. «Ce qui nous importe, c'est qu'il y ait un équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers», avait-il dit.
A noter que l'Opep et ses dix partenaires ont atteint en avril dernier un niveau de conformité record de 152%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière.
L'accord Opep-non Opep, conclu à Vienne entre les 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, la Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix.
Cet accord qui court jusqu'à la fin 2018, a semblé porter ses fruits depuis un an et demi : le baril de brent, référence sur le marché mondial, est passé d'environ 50 dollars à la fin de 2016 à plus de 80 dollars en mai.

M. K.

NOUVELLE INSTRUCTION DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Des assouplissements pour les détenteurs de comptes en devises

UN NOUVEAU dispositif va être mis en place par la Banque d'Algérie pour renforcer la collecte des devises des particuliers par le système bancaire.
Selon des responsables de la Banque d'Algérie, et en se référant aux textes de lois, notamment le règlement de 2009 relatif aux comptes en devises et le règlement de 2016 fixant le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banques et/ou instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles par les résidents et les non-résidents, toutes personnes physiques nationales résidentes et non résidentes ainsi que les personnes physiques étrangères résidentes et non résidentes disposent du droit d'ouvrir des comptes en devises en Algérie.
Ce dispositif législatif et réglementaire « consacre le droit aux personnes physiques résidentes et non résidentes d'ouvrir librement des comptes dans une monnaie étrangère librement convertible, sans aucune autorisation préalable », poursuivent-ils. L'alimentation de ces comptes, sans limitation de montant, s'effectue par le versement de monnaies étrangères librement convertibles. Ce qui fait que « les titulaires des comptes devises jouissent de la liberté de disposer de leurs avoirs en devises à concurrence du montant logé dans leurs comptes, pour tout transfert vers l'étranger et/ou tout retrait en espèces destiné à l'exportation matérielle ».
Aussi, les comptes en devises ouverts en Algérie au profit des personnes physiques résidentes et non résidentes et/ou de nationalité étrangère résidentes et non-résidentes peuvent être mouvementés librement au débit ou au crédit, dans le cadre des dispositions de la réglementation des changes.
Néanmoins, ces mêmes responsables déplorent le fait que cette liberté consacrée par la loi à ces détenteurs de comptes soit confrontée à certains obstacles.
Ils citent les cas de certaines banques qui refusent d'ouvrir des comptes en devises au profit de nouveaux clients ou exigent l'ouverture d'un compte en dinars en parallèle avec celui en devises, un titre de transport pour les retraits de devises, des justificatifs lors du versement de devises dans les comptes, qu'il s'agisse des virements reçus de l'étranger ou des dépôts en espèces. Tout cela en plus des formalités imposées à ces détenteurs de comptes, à l'exemple de remplir un formulaire nominatif mentionnant les numéros de chaque billet de banque à verser au crédit du compte bancaire, et ce, au moment du versement.
Ou encore, la présentation des justificatifs ou de l'autorisation de la Banque d'Algérie avant le transfert de devises à l'étranger pour le paiement de certains frais. Toutes ces contraintes ont, par conséquent, entravé le développement de l'inclusion financière à travers la collecte de cette épargne devises qui constitue un apport certain en raison du nombre de comptes actifs (4,7 millions de comptes), du montant de l'épargne constituée (l'équivalent de près de 5 milliards de dollars américains) et du potentiel qu'elle pourrait receler.
C'est dans cette optique que le Gouverneur de la Banque d'Algérie réunira aujourd'hui les dirigeants des banques afin de les instruire sur la nécessité de promouvoir l'inclusion financière de cette catégorie d'épargnants.
Et ce, en levant les différentes contraintes n'ayant pas de raison d'être, liées entre autres à l'ouverture des comptes, à l'alimentation et au fonctionnement des comptes et à la justification de l'origine des fonds.

Lilia Ait Akli

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE LOUNÈS MATOUB

LA FAMILLE DU DÉFUNT EXIGE LA RÉOUVERTURE DE L'ENQUÊTE

Il y a rebondissement dans l'affaire de l'assassinat de Lounès Matoub vingt ans après les faits. Ce rebondissement est causé par la déclaration de la vedette de la chanson kabyle Z'dek Mouloud à la chaîne de télévision Berbère TV au début de ce mois selon laquelle il était arrivé sur les lieux de l'assassinat de Lounès Matoub dix minutes seulement après le crime. Il a également déclaré qu'il n'a trouvé sur les lieux que des gendarmes et trois personnes inconnues et habillées en civil.



Z'dek Mouloud a également ajouté au reporter de Berbère TV avoir trouvé sur les lieux du crime une douille d'une arme à feu. Ces déclarations sont considérées par la famille du Rebelle comme étant un élément nouveau dans cette affaire et constituent, par conséquent, un justificatif solide quant à l'exigence de la réouverture de l'enquête pour mettre en lumière « l'auteur de l'assassinat et la raison de l'assassinat «.

C'est ce qu'a indiqué, hier, Malika Matoub dans une conférence de presse Petit théâtre de la maison de la Culture Mouloud Mammeri. La conférencière n'a pas caché son étonnement, voire sa déception sur le silence gardé depuis 20 ans par le chanteur Z'dek Mouloud sur cette affaire, mais a estimé aussi qu'il n'en demeure pas moins que sa déclaration constitue un élément nouveau dans l'affaire et, par conséquent, légitime l'exigence de la réouverture d'une enquête.

Malika Matoub a également reconnu que son rapprochement avec Nordine Amirouche a pu lui apporter un plus dans sa quête d'éclairage sur ce qui a trait à l'affaire de son frère. « Dès que je me suis rapprochée de Nordine Aït-Hamouda, je lui ai posé la question de savoir comment il a pu être renseigné sur l'assassinat de mon frère juste cinq minutes après les faits. «

La conférencière avouera avoir obtenu une réponse de la part de son interlocuteur, mais refusera catégoriquement de révéler le contenu de celle-ci.

Malika Matoub mettra aussi l'accent sur l'enquête que sa famille a confiée à des experts enquêteurs étrangers. Cette enquête menée en 2011 et 2012 souffre toutefois de l'absence d'analyse d'ADN puisque le sang de la victime qui aurait dû être prélevé sur sa voiture n'a pas été fait. « Cette analyse de l'ADN exigeait beaucoup de moyens financiers et cela nous faisait défaut «, a-t-elle confié.

Revenant ensuite sur les faits commémoratifs de la 20e année de la disparition de son frère, Malika Matoub a exposé tout un programme préparé à cet effet. Elle a également précisé que toutes les délégations qui se déplaceront à Taourirt-Moussa seront reçues comme il se doit et l'identité de chacune sera annoncée publiquement, et ce en présence de la presse.

Ce programme en question est riche et varié. Il débutera le 23 de ce mois par la projection d'une comédie musicale, intitulée « Hymne à l'identité «, qui aura lieu au Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou. Le 25, soit le surlendemain, à onze heures, un marathon à partir de Thala-Bounane, lieu de l'assassinat du Rebelle jusqu'à Taourirt-Moussa. Ce marathon sera organisé sous le slogan « La voix de la Vie «.

Le soir à partir de 23 heures, seront projetés sur écran géant deux galas artistiques du rebelle en 1995, soit juste après sa libération par le GIA.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CRIMINALITÉ

Reddition de sept terroristes à Tamanrasset

SEPT terroristes se sont rendus hier aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, visant à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national à travers la mobilisation de tous les moyens disponibles afin de pourchasser les groupuscules criminels, sept terroristes se sont rendus, ce matin du 20 juin, aux autorités militaires à Tamanrasset «, précise la même source.

Le MDN a publié l'identité des repentis. Il s'agit de «Gasmi Belkhir, dit «El Chibani» qui a rallié les groupes terroristes en 2008, Ghedir Ibrahim El-Hadi, dit «Salmane» qui a rallié les groupes terroristes en 2010, Alouane Mohamed, dit «Adam « qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Ben Ahmed Ahmed, dit «Mohamed « qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Alouane Ali, dit «Ghali» qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Nadji Yahia, dit «Abou Omar» qui a rallié les groupes terroristes en 2012 et Zouari Bachir, dit « Ali « qui a rallié les groupes terroristes en 2014.»

L'opération a permis de récupérer « six pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à lunette et onze chargeurs garnis», ajoute le MDN.

«Cette opération de qualité reflète la détermination de toutes les composantes de l'ANP, notamment les unités chargées de la lutte antiterroriste, à assainir notre pays des restes de ce fléau et confirme également l'efficacité de la stratégie clairvoyante adoptée par le Haut Commandement de l'ANP à travers ses démarches et initiatives, à l'instar des multiples appels à la repentance, afin de rejoindre la bonne voie et regagner la société «, explique la même source.

S. N.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة
مديرية التنظيم والشؤون العامة
تأشيرة المطابقة
رقم 1217
بتاريخ 08 ماي 2018

قرار رقم 1237 مؤرخ في 08 ماي 2018 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة إنتاج منتجات الحليب ومشتقاتها لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة ملبنة الصومام (SARL) (Laiterie Soummam) الواقعة ببلدية أقبو

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84. 09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الاقليمي للبلاد؛
- بمقتضى القانون رقم 85. 05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 90. 29 المؤرخ في 21 / 12 / 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 90. 30 المؤرخ في 21 / 12 / 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 03. 10 المؤرخ في 19 / 07 / 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة؛
- بمقتضى القانون رقم 05. 12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم؛
- بمقتضى القانون رقم 11. 10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية؛
- بمقتضى القانون رقم 12. 07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94. 215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95. 265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96. 60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن انشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06. 198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07. 144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة؛
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07 - 145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة؛
- بناء على البرقية الوزارية رقم 18. 917 المؤرخة في 05 أفريل 2018 المتضمن تعيين السيد توفيق مزهود واليا لولاية بجاية بالنيابة؛
- بناء على القرار الولائي رقم 14. 919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية المعدل؛
- بناء على القرار الولائي رقم 239 . 18 المؤرخ في 21 جانفي 2018 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملاءمة وعدم الملاءمة لسنة 2018؛
- بناء على القرار الولائي رقم 0944. 18 المؤرخ في 02 أفريل 2018 المتضمن فتح تحقيق عمومي مدى التأثير على البيئة للمشروع؛
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 518 - 18 المؤرخة في 13 مارس 2018 على دراسة مدى التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية في البيئة أنسياكت؛
- نظرا لعدم إمكانية إنجاز التحقيق العمومي في الآجال المحددة بسبب عدم تبليغ القرار المشار إليه أعلاه في آجاله.
- باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة انتاج منتجات الحليب ومشتقاتها لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة ملبنة الصومام (SARL Laiterie Soummam) الواقعة ببلدية أقبو. وذلك ابتداء من 20 / 05 / 2018 إلى غاية 18 / 06 / 2018.

المادة 02: يعين السيد، عزوز فرحات، مهندس معماري رئيسي، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض. وفي حالة تعذره يستخلفه السيد: أوغليس توفيق، مهندس دولة للإدارة الاقليمية.

المادة 03: يفتح السجل على مستوى بلدية أقبو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم (ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو برسائل كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04: يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملاءمة أو عدم الملاءمة.

المادة 05: يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية أقبو كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الاطلاع عليه.

المادة 06: تلغى أحكام القرار الولائي رقم 0944 - 18 المؤرخ في 02 أفريل 2018 المشار اليه أعلاه.

المادة 07: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أقبو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أقبو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الادارية للولاية.

الوالي

MEYSSAN MISANT TOUJOURS SUR LE PRÉSIDENT US

«Comment se positionne Donald Trump?»

PAR THIERRY MEYSSAN
(président du Réseau Voltaire)



Élu pour réaliser un changement de paradigme, le président Trump ne cesse d'étonner ceux qui le prennent pour un hurluberlu. Il ne fait pourtant que mettre en œuvre les idées qu'il a développées au cours de sa campagne électorale, s'inscrivant dans une tradition politique bien ancrée dans l'histoire états-unienne, quoique longtemps négligée. Écartant sa communication, Thierry Meyssan analyse ses actes au regard de ses engagements.

Lors de la campagne électorale présidentielle US, nous avons montré que la rivalité entre Hillary Clinton et Donald Trump ne portait pas tant sur leur style que sur leur culture. L'outsider mettait en cause la domination puritaine sur les États-Unis et réclamait le retour au compromis originel de 1789 —celui de la Bill of Rights— entre les révolutionnaires qui se battaient contre le roi George et les grands propriétaires terriens des 13 colonies. N'étant pas si novice que cela en politique, il avait déjà manifesté son opposition au système le jour même des attentats du 11-septembre, puis par la suite avec la polémique qu'il entretint sur le lieu de naissance du président Obama. De même, nous n'avons pas interprété la fortune de Donald Trump comme le signe évident qu'il mènerait son action au service des plus riches, mais comme la preuve qu'il défendrait le capitalisme productif contre le capitalisme spéculatif. Nous avons souligné qu'au plan extérieur, les présidents George W. Bush et Barack Obama ont pris l'initiative des guerres d'Afghanistan, d'Iraq, de Libye et de Syrie, mettant en œuvre la stratégie de l'amiral Cebrowski de destruction des structures étatiques de tous les États du « Moyen-Orient élargi » ; tandis qu'au plan intérieur, ils ont suspendu la Bill of Rights ; que cet ensemble aboutit à la dévalorisation et à la paupérisation des « petits blancs ». Au contraire, Donald Trump ne cessait de dénoncer l'Empire américain et d'annoncer le retour aux principes républicains. Il se réclamait d'Andrew Jackson (1829-37) et se faisait adouber par les anciens collaborateurs de Richard Nixon (1969-74). Il synthétisait sa pensée en politique intérieure avec le slogan « Make America Great Again ! », c'est-à-dire non plus la poursuite de la chimère impériale, mais le retour au « rêve américain » d'enrichissement personnel. Et sa politique extérieure avec le slogan « America First ! », que nous interprétions non pas au sens qui lui fut donné durant la Seconde Guerre mondiale, mais à celui dont il disposait à l'origine. Nous ne voyions donc pas en lui un néo-nazi, mais un politicien qui refuse d'engager son pays au service des élites transnationales. Plus surprenant, nous pensions impossible qu'il parvienne à un accord culturel avec la minorité mexicaine et nous pronostiquions qu'il faciliterait à terme une séparation à l'amiable, l'indépendance de la Californie (CalExit). Notre lecture des objectifs et de la méthode de Donald Trump laissait cependant ouverte la question de la capacité d'un président US à modifier la stratégie militaire de son pays. Écrivant durant deux ans à contre-courant de la totalité des commentateurs, nous avons été classés à tort comme partisans de Donald Trump. C'est mal interpréter le sens de notre travail. Nous ne sommes pas électeurs états-uniens et nous ne soutenons donc aucun candidat à la Maison-Blanche. Nous sommes analystes politiques et nous tentons uniquement de comprendre les faits et d'anticiper leurs conséquences. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- Nous devons nous concentrer sur les faits et éliminer toute sa communication de notre raisonnement.
- Nous devons distinguer ce qui revient à Donald Trump, de ce qui est la continuité de ses prédécesseurs et de ce qui relève de l'air du temps.

AU PLAN INTÉRIEUR

Donald Trump a soutenu une manifestation de suprémacistes blancs à Charlottesville et le droit à porter des armes, y compris après la tuerie de Parkland. Ces positions ont été interprétées comme un soutien aux idées d'extrême-droite et à la violence. Bien au contraire, il s'agissait pour lui de promouvoir les « Droits de l'homme » version US, tels qu'énoncés dans les deux premiers amendements de la Bill of Rights. On peut évidemment dire tout le mal que l'on pense de la définition états-unienne des « Droits de l'homme » —dans la tradition de Thomas Paine [8], nous ne cessons de la critiquer—, mais c'est une autre question. Faute de moyens, l'achèvement du Mur à la frontière mexicaine, qui avait été construit par ses prédécesseurs, est loin d'être terminé. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. La confrontation avec ceux des immigrés hispaniques qui refusent de parler anglais et de s'intégrer au compromis de 1789 n'a toujours pas eu lieu. Donald Trump s'est juste contenté de supprimer le service en espagnol de la communication de la Maison-Blanche. Abordant la question de l'évolution climatique, Donald Trump a rejeté l'Accord de Paris, non pas parce qu'il serait indifférent à l'écologie, mais parce que celui-ci impose un règlement financier qui bénéficie aux seuls responsables des Bourses d'échange des droits d'émission de CO_2.

En matière économique, Donald Trump n'est pas parvenu à imposer sa révolution : exonérer les exportations et imposer les importations. Il a cependant retiré son pays des traités de libre-échange non encore ratifiés, comme l'Accord de partenariat transpacifique. Alors que sa Border Adjustment Tax a été retoquée par le Congrès, il tente aujourd'hui de contourner les parlementaires et de créer des taxes prohibitives sur l'importation de certains produits, ce qui soulève la stupeur des alliés de son pays et la colère de la Chine. De même, Donald Trump patine dans le lancement de son programme rooseveltien de construction d'infrastructures, dont il n'a pour le moment trouvé que 15 % du financement. Et il n'a pas encore lancé son programme de recours aux cerveaux étrangers pour améliorer son industrie quoi que celui-ci soit annoncé dans sa Stratégie nationale de sécurité. En définitive, le peu qu'il a déjà accompli a suffi à relancer la production et l'emploi dans son pays.

AU PLAN EXTÉRIEUR

Pour liquider l'Empire américain, Donald Trump avait annoncé son intention de stopper le soutien aux jihadistes, de dissoudre l'Otan, d'abandonner la stratégie Cebrowski et de rapatrier ses troupes d'occupation. Il est évidemment beaucoup plus difficile de réformer la première administration fédérale, les Forces armées, que de changer par décret les règles économiques et financières. Le président Trump a prioritairement placé des personnes sûres à la tête du département de la Défense et de la CIA de manière à écarter toute tentative de rébellion. Il a réformé le Conseil national de Sécurité en diminuant le rôle du Pentagone et de la CIA. Il a immédiatement mis fin aux « révolutions colorées » et autres coups d'État qui avaient caractérisé les administrations précédentes. Puis, il a convaincu les pays arabes, dont l'Arabie saoudite, de cesser leur soutien aux jihadistes. Les conséquences de cette décision n'ont pas tardé à se manifester avec la chute de Daesh, en Iraq et en Syrie. Simultanément, Donald Trump a différé la dissolution de l'Otan à laquelle il s'est contenté d'ajouter une fonction anti-terroriste. En attendant, dans le contexte de la campagne britannique contre Moscou, l'Alliance développe activement son dispositif anti-Russe. Donald Trump n'a conservé l'Otan que pour contrôler les vassaux des États-Unis. Il a délibérément discrédité le G7, renvoyant ses alliés désemparés à leurs propres responsabilités. Pour interrompre la stratégie Cebrowski au « Moyen-Orient élargi », Donald Trump prépare une réorganisation de la zone autour de son retrait des accords avec l'Iran (JCPoA et accord bilatéral secret) et de son plan de règlement de la question palestinienne. Si ce projet, que la France et le Royaume-Uni tentent de saboter, a peu de chance de parvenir à instaurer une paix régionale, il permet de paralyser les initiatives du Pentagone.

Toutefois, les officiers supérieurs se préparent à appliquer la stratégie Cebrowski dans le « bassin des Caraïbes ». L'initiative de règlement du conflit coréen, dernier vestige de la Guerre froide, devrait lui permettre de remettre en question la raison d'être de l'Otan. Les alliés ne se sont engagés dans cette organisation que pour prévenir en Europe une situation comparable à celle de la guerre de Corée. À terme, les Forces armées US ne devraient plus être utilisées pour écraser de petits pays, mais exclusivement pour isoler la Russie, voire pour empêcher la Chine de développer ses « Routes de la soie ».

Thierry Meyssan

Les déchets plastique en mer, un septième continent ?

Chaque seconde, 100 tonnes de déchets (sur les 4 milliards produites annuellement) finissent en mer, dont une grande partie est constituée de matières plastique. Certains n'hésitent pas à parler de « septième continent ». Objets flottants ou microparticules, ces déchets plastique se déposent sur les plages, se dispersent en mer, se retrouvent sur les fonds marins. Quels effets ont-ils sur l'Homme et son environnement ?

Un septième continent, formé de déchets plastique : réalité alarmante ou exagération de langage ? Dévoilés dès les années 1990, ces amas de déchets, aussi appelés « îles flottantes », font régulièrement la Une des médias. Quels sont exactement ces déchets ? D'où viennent-ils ? Quelles sont les conséquences sur notre environnement ? Y a-t-il des solutions pour préserver l'avenir de nos océans ?
Pour éviter la pollution de l'eau, il faut notamment développer le recyclage du plastique. La tâche n'est pas simple mais de nombreuses initiatives fleurissent dans le monde pour réduire l'impact écologique de ces déchets sur l'océan et développer de nouvelles techniques de recyclage.



LA PRODUCTION MONDIALE DE PLASTIQUE

La production mondiale de plastique augmente chaque année (299 millions de tonnes, soit + 4 % en 2013 par rapport à 2012), en lien direct avec l'accroissement de la population, avec pour conséquence l'augmentation de la quantité de déchets.
Pourquoi ce succès ?
Apparus dans les années 1950, les plastiques, ces matériaux pluriels, répondent à de multiples usages et sont aujourd'hui incontournables. Du fait de leurs qualités particulières — hygiène, résistance aux chocs et aux variations de température, facilité de mise en forme... et imputrescibilité (une qualité, mais un défaut majeur !) —, on les croise à chaque instant de notre vie quotidienne, en particulier sous la forme d'emballages, qui représentent actuellement 66 % des déchets plastique.
La production mondiale de sacs plastique a explosé dans les années 1970, jusqu'à atteindre 4-5 milliers de milliards par an... En France, 16 milliards de sacs étaient encore distribués en 2000, avec, depuis, une baisse spectaculaire de 90 %, soit 1 milliard quand même !

LES DÉCHETS PLASTIQUE DANS LES ÉGOUTS, LES RIVIÈRES PUIS LA MER

Ni collectés ni recyclés, la plupart des déchets finissent par emprunter le chemin des égouts, des rivières... poussés par les pluies, les courants, les vents... Les apports terrestres représentent ainsi 80 % des déchets qui arrivent en mer. À côté de la négligence, des catastrophes naturelles (crue, tsunami, glissement de terrain de décharge en bord de littoral...), des accidents (suite à une perte de conteneurs, 150 tonnes de granulés plastique industriels furent retrouvés sur les plages de Hong Kong en juillet 2012), c'est l'activité économique qui reste le principal vecteur de cette pollution (industries, activités urbaines et portuaires, zones de pêche, décharges à ciel ouvert, tourisme...).
On a constaté par exemple une augmentation de 75 % du volume des déchets en Méditerranée en période estivale près des zones touristiques.
Quant aux déchets marins, on constate qu'ils sont majoritairement d'origine maritime en Atlantique (zone de pêche et de transports maritimes) et terrestre en Méditerranée (tourisme, urbanisation). Six millions de tonnes de débris sont rejetés chaque année par les navires (dont des conteneurs...). Dans la mer du Nord, 90 % des débris rencontrés sont des emballages en plastique (sacs, bouteilles).
En fonction de leurs propriétés et de leur épaisseur, ces déchets ont des durées de vie diverses : 1 à 5 ans pour le fil de nylon, 1 à 20 ans pour les emballages plastique fins, jusqu'à 450 ans pour les bouteilles plastique et 600 ans pour les fils de pêche en nylon.

MACRODÉCHETS ET MICRODÉCHETS



Visibles à l'œil nu, bouteilles et sacs plastique, morceaux de polystyrène... constituent des macrodéchets qui, sous l'effet de l'érosion et de la dégradation (favorisée par la lumière et l'oxygène), finiront par se transformer en microparticules (taille inférieure à 5 mm). On rencontre en grand nombre d'autres sources de microdéchets tels les petits filaments issus du lavage des textiles synthétiques. Les déchets d'origine industrielle ne représentent que 10 % et sont principalement constitués de granulés plastique destinés à être transformés.
Ces perles de plastique, des microdéchets d'un demi-centimètre de diamètre, de formes et de couleurs variées, que l'on retrouve sur toutes les mers du globe, sont surnommées par l'Ifremer « les larmes des sirènes », en référence aux perles de nacre et aux morceaux de verre multicolores érodés par les vagues que l'on trouvait autrefois sur les plages.

LES DÉCHETS PLASTIQUE DANS LES OCÉANS

La dispersion du plastique en mer est devenue un problème mondial. Alors que les polychlorures de vinyle ont une densité supérieure à celle de l'eau de mer et coulent immédiatement, les microdébris de polyéthylène, de faible densité, restent en surface.Selon les estimations, 30 à 40.000 tonnes de microplastiques flottent sur les océans et peuvent parcourir de longues distances, parfois des milliers de kilomètres d'un continent à l'autre, au gré des courants, vents et marées.
Une étude réalisée en 2014, estime que, au total, l'ensemble de la pollution de la surface des océans est évaluée à 5.250 milliards de particules, soit 269.000 tonnes de plastiques. Elle révèle que les plastiques et microplastiques sont présents sur l'ensemble de l'océan mondial.

LES MICROPLASTIQUES

Au début des années 2000, des alertes ont été lancées après la découverte de zones d'accumulation de déchets plastique flottants, ce que certains appellent le « septième continent ». Pour l'Ifremer, c'est un abus de langage. La zone de l'Atlantique Nord, la mieux connue des scientifiques, fait état de seulement 1.100 tonnes de microplastiques. Dans le Pacifique Nord, on estime la présence de microplastiques à quelques cm2 par hectare.

DES ZONES D'ACCUMULATION DU PLASTIQUE EN MÉDITERRANÉE

Il existe cependant des zones d'accumulation, comme en Méditerranée, une zone plus exposée aux déchets marins de par ses courants et marées faibles, et une urbanisation et un tourisme importants.
Les plastiques y représentent 70 à 80 % des déchets observés sur le littoral, en surface et sur les fonds, avec des différences notables selon les zones :
« Dans certains golfes d'Afrique du Nord, par exemple, les pêcheurs arrivent à pêcher 50 % de déchets et 50 % de poissons ! » (Galgani F., Poitou I., Colasse L., Une mer propre, mission impossible ? 70 clés pour comprendre les déchets en mer, Éditions Quae, 2013), alors que dans le golfe du Lion, on note une baisse de 20 %.
En réalité, aucune étude n'est suffisamment complète actuellement pour donner des réponses sur les quantités globales de microplastiques flottant en mer dans le monde ou de macrodéchets sur les plages ou les fonds marins.
« Les densités sur les fonds varient de 0 à 150.000 objets au km2 et les densités de microplastiques varient en surface de 0 à 900.000 objets au km2 » (Galgani F., Poitou I., Colasse L., Une mer propre, mission impossible ? 70 clés pour comprendre les déchets en mer, Éditions Quae, 2013). Les vitesses de dégradation in situ, estimées en laboratoire, sont également mal connues.
Et il reste encore beaucoup à découvrir sur l'accumulation des déchets dans les fosses abyssales où leur temps de dégradation est d'autant plus long qu'il y manque lumière et oxygène.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR MATOUB LOUNES

Un 20e anniversaire à Béjaïa

Ouvert ce mardi 19 juin à l'université de Béjaïa, un colloque international de trois jours sur la vie et l'œuvre de l'artiste Matoub Lounes est animé par des chercheurs de France, du Maroc du Canada et d'Algérie.



Tenu dans le contexte du vingtième anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounes, auteur, compositeur et interprète d'expression kabyle, le colloque sera axé sur l'importance du patrimoine immatériel légué et, surtout, sur la portée de chacune des dimensions que celui-ci recouvre, qu'il s'agisse de chant et poésie ou de leurs contenus artistique, philosophique et social. Pour les participants à cette rencontre internationale, le regretté artiste ne cesse toujours pas d'intéresser le public. Ses chansons demeurent d'actualité, elles sont reprises avec délectation dans toutes les chaumières, que des intellectuels, qui bien que tardivement, ont fini par trouver en lui une vraie source d'inspiration. Sans l'avoir voulu, l'artiste a peut-être assurément magnifiée son œuvre, sa poésie, à la fois diverse et fine par ses formes et ses thèmes, par une action sociale et militante en faveur de la démocratie qui ne s'est jamais démentie. La combinaison de l'une et de l'autre a forgé en lui l'image d'un militant convaincu, un idéaliste impénitent et un poète-philosophe retentissant, voire « un leader d'opinion dont le verbe est écouté et le message suivi », a affirmé, à son propos, Djamel Chikhi, professeur à l'université d'Ottawa au Canada, qui le classe dans la lignée des philosophes existentialistes et qui lui attribue une dimension universelle, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Lors de ce colloque, la réflexion sera focalisée effectivement sur l'expression multiple et plurielle de l'œuvre de Matoub Lounes, entrevue, comme « un patrimoine qui se reflète à travers une poésie engagée, spirituelle, engagée, idyllique, historique, socio-anthropologique, politique voire psychologique », soutient, de son côté, Nora Belgasmia de l'université de Tizi-ouzou, qui en fait la démonstration en déroulant une flopée de poèmes. Programmé sur trois jours, ce colloque auquel participent des chercheurs nationaux et étrangers, notamment de France, du Maroc et du Canada, entend lever le voile sur les différents aspects de l'œuvre de Matoub et susciter en conséquence, selon Boualem Saidani, recteur de l'université de Béjaïa, des « pistes de recherche académique pour un retentissement à la mesure de la popularité de l'artiste, adulé dans toutes les régions berbérophone du Maghreb ». Aussi, un hommage sera rendu à cet artiste, le lundi 25 juin, à Tizi Rached, par l'association Maison d'Ali, démontrant l'importance de l'œuvre de cet artiste qui est toujours ancrée dans la mémoire collective.

R. C.

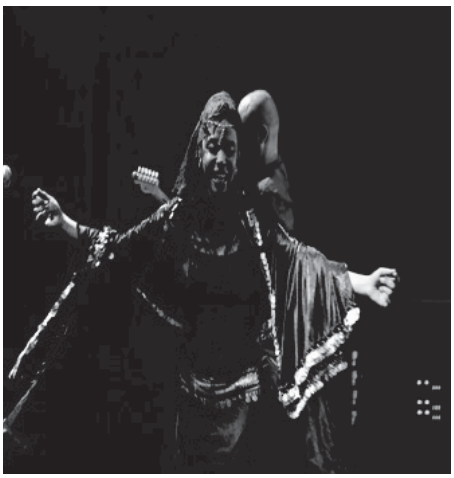
LE CONCERT DU JOUR

Fête

LA FÊTE internationale de la musique aura lieu à Alger avec le groupe français Orange Blossom, aujourd'hui, jeudi 21 juin, dès 20h30 à la Place de la Grande Poste.

Avec Carlos Robles Arenas à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare et Hend Hamed au chant, cette formation s'inscrit, depuis la sortie de son album Under the Shade of Violets, en 2014, comme le numéro un dans la catégorie de la world music. En associant les chants séculaires d'Orient, les sonorités électroniques et la puissance du rock, Orange Blossom a conquis un public aux quatre coins du monde. Avec la précieuse voix de Hend qui vient de la rive du Nil, le groupe crée des passerelles entre Orient et Occident, donnant un opus aux échappées symphoniques. Les chansons s'étendent, s'étirent, s'élèvent dans des tourbillons électriques, avec le plaisir comme seule ligne directrice. Depuis 1993, ce groupe a fait du chemin : des Etats-Unis à la Bande de Ghaza, en passant par l'Afrique du Nord, les Pays de l'Est, l'Europe et l'Asie. Il chante Jerusalem, Ya Sidi, Mexico et/ou The Nubian, proposant un véritable voyage dans un genre sans frontières. Un groupe mouvant qui fait du chant une prière, de la sonorité du violon une tornade, des percussions une foudre et de la scène un espace de danse et de transe chaude, dans un univers électronique. Les genres sont pourtant dissemblables, mais le répertoire rapproche les peuples. Il balaye le continent africain avec son électro-world music. Bonne soirée !

R. C .



SORTIR

CLASSIQUE
Fête de la musique : concert de musique classique à Alger. Aujourd'hui, jeudi 21 juin. Auditorium de la Radio Algérienne Aïssa-Messaoudi. 19h30. Nabil Hamai, Giacomo Agazzini au violon et Anna Barbero Beerwald au piano. Accès sur invitation de l'Institut culturel italien d'Alger. Contact : 021 92 38 73.

HOMMAGE
Hommage au chanteur d'expression kabyle Matoub Lounes. Le lundi 25 juin. 10h-18h. Maison d'Ali. Tizi-Rached, Tizi Ouzou. Exposition Kabylie, le choc des photos, le poids des maux de Farid Adjoud, parcours de citations de Matoub Lounes sur les murs, réalisation de fresques murales, diffusion de chansons de Matoub Lounes, projection du documentaire Matoub Lounes, la voie du peuple de Youcef Lalami, déclamation des textes du regretté artiste.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

SUD
Exposition d'artisanat des Touaregs et du M'zab. Du mardi 26 juin au mercredi 11 juillet. Vernissage à 11h. Institut Cervantes d'Alger.

FILM
Projection de Une vie violente de Thierry De Perreti (France, fiction, 113', 2017) en présence du réalisateur. Le mercredi 27 juin. 18h. Institut Français d'Alger.

MUSIQUE
Le groupe français Orange Blossom en concert. Le mercredi 27 juin. 18h. Salle Le Maghreb, Oran. Accès libre. Electro-world music. Hend Hamed au chant, Carlos Robles à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare. Musique électronique pure et world music d'influence arabe et occidentale.

REGGAE
Tiken Jah Fakoly en concert de reggae. Le jeudi 28 juin. 20h30. Théâtre de verdure Laadi-Flici, Alger. Accès : 2000 DA. 13 albums en 25 ans de carrière. Prix du meilleur album reggae aux Victoires de la musique en 2005.

CORSE
Polyphonies corses avec le trio Soledonna : Patrizia Gattaceca, Patrizia et Lidia Poli. Le jeudi 28 juin. 20h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Capella, elles chantent la Corse et en célèbre l'âme éternelle tout en explorant le métissage des cultures de la Méditerranée.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

SPECTACLE
La troupe UWB de Lettonie en tournée (08 shows) avec son spectacle Underwater bubbles. 19h. Du jeudi 19 au lundi 30 juillet à Oran et Constantine.

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Collection d'œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:06	12:31	16:23	19:56	21:41	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:14	12:36	16:27	19:59	21:42

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:26	12:50	16:42	20:15	21:59

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:44	12:41	16:21	19:52	21:25

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:36	12:57	16:47	20:20	22:02

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	13:02	16:52	20:24	22:06

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:47	13:05	16:54	20:26	22:07

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6115 – JEUDI 7 CHAOUAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	17°
Oran	27°	16°
Constantine	31°	15°
Ouargla	35°	22°

SELON LES DONNÉES DES DOUANES

NETTE BAISSE DU DÉFICIT COMMERCIAL EN 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 1,718 milliard de dollars sur les cinq premiers mois de 2018, contre un déficit de 4,734 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit un recul du déficit de 63,7 %, selon des données fournies hier par les Douanes algériennes.

Les exportations ont augmenté à 17,691 milliards de dollars (mds usd) sur la période allant de janvier à fin mai 2018 contre 15,21 mds usd à la même période de 2017, soit une hausse de près de 2,5 mds usd correspondant à une augmentation de 6,31 %, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 19,409 mds usd contre 19,944 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 535 millions de dollars correspondant à un recul de 2,7 %.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 91 % contre 76 % à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,45 % du montant global des exportations) en s'établissant à 16,53 mds usd contre 14,35 mds usd, soit une hausse de 2,18 mds usd (+15,2 %).

Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,16 mds usd sur les 5 premiers mois de 2018 (6,55 %



des exportations globales), même si elles ont augmenté de 35,24 % par rapport à la même période de 2017. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 889 millions usd (contre 629 millions usd), des biens alimentaires avec 173 millions usd (contre 164 millions usd), des produits bruts avec 44 millions usd (contre 30 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 38 millions usd (contre 26 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 15 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,08 million usd (contre 0,16 million usd.

Pour ce qui est des importations, la facture des produits alimentaires a connu une légère hausse, dont notamment les céréales et les laits. La facture globale des biens alimentaires s'est ainsi établie à 3,93 mds usd contre 3,79 mds usd (+3,82 %). Les produits qui ont également connu une augmentation des importations sont les groupes des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits. Pour le groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 831 millions usd contre 697 millions usd (+19,23 %).Par contre, des baisses d'importation significatives ont été relevées pour les biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les biens énergétiques et lubrifiants.

Concernant les partenaires commerciaux, l'Italie s'est classée premier client de l'Algérie alors que durant les deux premiers mois 2018, l'Espagne avait occupé la tête du podium. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 2,65 mds usd (15 % des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 2,1 mds usd (11,9 %), de la France avec 1,95 mds usd (11,02%), des Etats-Unis avec 1,7 mds usd (9,6 %) et de la Grande-Bretagne avec 1,1 mds usd (6,2 %). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 2,81 mds usd (14,5% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,91 mds usd (9,8 %), de l'Italie avec 1,6 mds usd (8,2%), de l'Espagne avec 1,52 mds usd (7,8 %) et de l'Allemagne avec 1,36 mds usd (7,04 %).

H. B.



AFFAIRE DES 701 KILOS DE COCAÏNE

Quatre magistrats impliqués

LA CHAMBRE d'accusation de la Cour d'Alger refuse la liberté provisoire sollicitée par les avocats de la défense des inculpés.

Le président du tribunal administratif d'Alger a été suspendu de ses fonctions ainsi que son épouse qui exerçait en qualité de présidente de la section administrative auprès de la même juridiction que préside son époux. Ils ont été mis en détention provisoire à la prison d'El Harrach.

Les deux mis en cause ont été présentés hier devant le procureur général près la cour d'Alger, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire pour s'être impliqués directement dans cette affaire.

Le procureur de la République du tribunal de Boudouaou et le président au niveau de la même juridiction sont également poursuivis dans l'affaire dite Chikhi Kamel, connu sous le sobriquet de Kamel El Boucher.

Ils ont été auditionnés par le juge d'instruction en charge de l'enquête judiciaire qui se poursuit aujourd'hui. Par ailleurs, le fils de l'ancien Premier ministre Abdelmadjid Tebboun. a été placé en détention provisoire. Son nom figure dans les procès-verbaux établis par les services de sécurité.

En outre, le fils d'un haut responsable du FLN est cité dans cette affaire et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, lancé à son encontre par le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed.

Redouane Hannachi

Félicitations

Bravo à **BOUDOUMI WISSAM, ABAD LIZA** et **ZAOUI MARWA** pour leurs succès à l'examen de la 5ème. A cette occasion, les parents et proches leur souhaite d'autres succès et beaucoup de réussite dans leur scolarité, en priant Dieu de les guider dans la voie de la réussite inch'Allah.

11e ÉDITION DES «RENCONTRES ALGÉRIE» À PARIS

Participation d'une centaine d'entrepreneurs algériens

LES TRAVAUX de la 11e édition des «Rencontres Algérie», organisées par plusieurs partenaires franco-algériens, se tiendront aujourd'hui à Paris au siège de Business France.

Placée sous le signe des partenariats productifs entre entreprises française et algériennes, cette édition se situe, selon les organisateurs, dans la continuité de la dernière session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui s'est tenue à Paris le 7 décembre 2017, au lendemain de la visite du président Emmanuel Macron en Algérie.

Selon toujours les organisateurs, les «Rencontres Algérie 2018» bénéficient de l'appui «actif» des autorités algériennes, en particulier du ministère de l'Industrie et des Mines, et du soutien des principales organisations économiques algériennes comme le Forum des chefs d'entreprises (FCE), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), ainsi que celui de la Chambre algéro-française de commerce et d''industrie (CCIAF).

Plus d'une centaine de chefs d'entreprises et de représentants des secteurs public et privé algériens devront prendre part, dans le cadre de leurs projets d'investissements et de diversification, à cette rencontre qui se déroule à un moment où l'Algérie est en pleine phase de



transition vers un modèle privilégiant la production nationale et la diversification de son économie. Selon Business France, les travaux seront l'occasion d'évoquer les principaux atouts dont dispose l'Algérie en termes de partenariats productifs et permettront de passer en revue les derniers développements de l'environnement des affaires et de la réglementation en Algérie. A cet effet, quatre ateliers sectoriels sont prévus pour aborder les opportunités de partenariat dans les secteurs de l'industrie et de la sous-traitance, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la santé, des biens de consommation et des formes de distribution modernes.

Les participants auront également à débattre, lors des tables-rondes, la nouvelle donne des perspectives économiques de l'Algérie, l'industrie et la sous-traitance automobile et industrielle, le e-commerce et le e-paiement, les biens de consommation non-alimentaires.

Des séances de rencontre B2B sont organisées pour les entreprises porteuses de projets précis.

Du côté français, on estime que l'Algérie est pour la France un partenaire économique «majeur», soulignant que la baisse des prix du brut initié en 2014 «a fait prendre conscience aux autorités algériennes du besoin de développer de nouveaux secteurs de l'économie, en s'appuyant en particulier sur un secteur privé en pleine croissance».

Dans une note explicative en direction des entreprises françaises, Business France précise que l'Algérie «dispose pour cela de marges de manœuvre importantes, avec des réserves de change encore abondantes et un endettement quasi inexistant», affirmant que la destination Algérie dispose de nombreux atouts pour développer leurs activités à l'export ou en implantation.

S. N.